Date imprimée: 8/14/2018 Page 1 / 7

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: ROHPER 1-GL 2PK V7400 VISTA GREEN Date de Révision: 8/13/2018

Product Identifier: 245487 Société/Entreprise: 3/14/2018

Caractérisation chimique: Topcoat/Alkyd

Société/Entreprise: Rust-Oleum Corporation Fabricant: Rust-Oleum Corporation

11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061

USA

11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061

USA

Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8

Canada

Emergency Phone: 800-387-3625

**Préparée par:** Service des affaires réglementaires

Numéro de téléphone d

'urgence:

Hotline de 24 heures: 847-367-7700

## 2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit







#### Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

49% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Mutagénicité des cellules germinales, H340 Peut induire des anomalies génétiques.

catégorie 1B

Cancérogénicité, catégorie 1B H350 Peut provoquer le cancer.

Toxicité reproductive, catégorie 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Date imprimée: 8/14/2018 Page 2 / 7

STOT, exposition répétée, catégorie 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Irritation de la peau, catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, catégorie 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Allergène cutané, catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/ du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P370+P378 En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit

chimique sec, du sable sec ou brouillard d'eau pour éteindre.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Date imprimée: 8/14/2018 Page 3 / 7

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### Fiche de données de sécurité de prudence

SGH P240

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 3. Composition / Information On Ingredients

#### SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.%</u>	Symbols GHS	Phrases GHS
1-Chloro-4-(Trifluoromethyl)Benzène	98-56-6	18	GHS07	H315-319-332-335
Solvant Naphta; Alphatique Moyen	64742-88-7	16	GHS08	H304-372
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	8.0	GHS08	H304
Octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2	3.8	GHS08	H361
Dioxyde de Titane	13463-67-7	3.4	Not Available	Not Available
Xylène	1330-20-7	1.1	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	0.3	GHS05-GHS06- GHS08	H302-312-317-318-331-351
Éthylbenzène	100-41-4	0.2	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-332-351-373
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	0.1	GHS08	H304-340-350
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.1	GHS08	H304-372
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	0.1	GHS08	H304

Date imprimée: 8/14/2018 Page 4 / 7

#### 4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

**En cas d'ingestion:** Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

### 6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

**Entreposage**: Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

## 8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL- TWA	OSHA PEL- CEILING
1-Chloro-4-(Trifluoromethyl) Benzène	98-56-6	20.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Solvant Naphta; Alphatique Moyen	64742-88-7	20.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Xylène	1330-20-7	5.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	1.0	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.

Date imprimée: 8/14/2018 Page 5 / 7

Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Solvant Stoddard	8052-41-3	1.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

#### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:LiquideEtat Physique:LiquideOdeur:Comme un solvantSeuil de l'odeur:N.E.Relative Density:1.049pH:N.A

Point de congélation, ° C: Non déterminé Viscosité: Non déterminé

Non déterminé

Solubilité à l'eau: Negligible Coéf de partition Octanol-Eau

Decompostion Temp., °C: Non déterminé (Kow):

Plage du point d'ébullition: 136 - 537 Explosive Limits, vol%: 0.8 - 10.5

Inflammabilité: Supporte la combustion Point d'éclair, °C:

Taux d'évaporation:Plus lent que l'ÉtherAuto-ignition Temp., °C:Non déterminéDensité de vapeur:Plus lourd que l'airPression de vapeur, mmHg:Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

#### 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

### 11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Date imprimée: 8/14/2018 Page 6 / 7

#### EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	<u>LD50 par voie</u> cutanée	Vapeur CL50
98-56-6 64742-88-7 64742-47-8 556-67-2 13463-67-7 1330-20-7 96-29-7 100-41-4 64742-48-9 64742-48-9	1-Chloro-4-(Trifluoromethyl)Benzène Solvant Naphta; Alphatique Moyen Distillat Léger Hydrotraité Octamethylcyclotetrasiloxane Dioxyde de Titane Xylène Methyl ethyl ketoxime Éthylbenzène Naphta Lourd Hydrotraité Naphta Lourd Hydrotraité	13000 mg/kg Rat >19748 mg/kg Rat >5000 mg/kg Rat 4800 mg/kg Rat >10000 mg/kg Rat 3500 mg/kg Rat 930 mg/kg Rat 3500 mg/kg Rat >6000 mg/kg Rat >6000 mg/kg Rat	>2684 mg/kg Rabbit >3000 mg/kg Rabbit >2000 mg/kg Rabbit >2400 mg/kg Rat 2500 mg/kg >4350 mg/kg Rabbit 1100 mg/kg Rabbit 15400 mg/kg Rabbit >3160 mg/kg Rabbit >3160 mg/kg Rabbit	N.E. 4951 mg/L Rat >5000 mg/L Rat 36 mg/L Rat N.E. 29.08 mg/L Rat >4.8 mg/L Rat 17.4 mg/L Rat N.E. N.E.
			- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· ··-·

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** N'incinérez pas les récipients fermés. Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

#### 14. Informations relatives au transport TDG (Canada) -National (USDOT) International (IMDG) Aérien (IATA) **UN Number:** 1263 N.A 1263 N.A Peindre les produits en Peintures, Vernis, Peintures, Vernis, Peindre les produits en Nom UN:: quantités limitées Diluants Diluants quantités limitées Classe de danger : N.A 3 3 N.A Groupe d'emballage: Ш Ш N.A N.A Quantité Limitée: Oui Oui Oui Oui

### 15. Informations règlementaires

Date imprimée: 8/14/2018 Page 7 / 7

## Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Cancérogénicité, Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure), Germ cell mutagenicity

#### **SARA SECTION 313:**

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

 Nom chimique
 N° CAS

 Xylène
 1330-20-7

 Éthylbenzène
 100-41-4

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Nom chimiqueN° CAS1-Chloro-4-(Trifluoromethyl)Benzène98-56-6Octamethylcyclotetrasiloxane556-67-2

#### 16. Autres informations

**Evaluations HMIS** 

Santé: 2\* Inflammabilité: 3 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité 0

Volatile Organic Compounds 337 g/L CE DATE DE RÉVISION: 8/13/2018

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance Regulatory CAS Number Changed

Substance Hazardous Flag Changed Substance Hazard Threshold % Changed

Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):

02 - Hazard Identification

03 - Composition/Information on Ingredients 08 - Exposure Controls/Personal Protection

15 - Regulatory Information16 - Other Information

Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.